

DESCRIPTION D'AFFECTATION

Préambule:

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

1. Type d'affectation VNU: Jeune Volontaire des Nations Unies international

2. Type d'affectation : sans famille

Le type d'affectation pour les Jeunes Volontaires des Nations Unies est toujours sans famille.

3. Titre fonctionnel : Chargé/e de support opérationnel et analyse des dy-

namiques

4. Cadre stratégique du Programme VNU : Assurer l'accès aux services sociaux de base

5. Lieu d'affectation/Pays : Cameroun

6. Durée: 12 mois

7. Date présumée de début d'affectation : Octobre 2019

8. Agence/Institution hôte: Organisation Internationale pour les Migrations

(MIO)

9. Contexte organisationnel /Brève description du Projet :

Créée en 1951, l'Organisation internationale pour les migrations est l'organisation intergouvernementale chef de file dans le domaine de la migration. Elle est attachée au principe selon lequel des migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société. Elle œuvre de concert avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels croissants de la migra-



tion, améliorer la compréhension des questions migratoires, encourager le développement économique et social par la migration et préserver le bien être et les droits humains des migrants. La Mission de l'OIM au Cameroun est actives dans le pays au travers de ses programmes ayant traits à la protection et au soutien des migrants, à la gouvernance des migration mais aussi au context humanitaire, notemment dans les zones actuellement sinistrées comme l'Extrême-Nord ou le Nord-Ouest/Sud-Ouest.

Le/la Jeune Volontaire sera donc affecté(e) au sein de la Mission au Cameroun de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Cette Mission est constituée de diverses unités actives au travers de différents programmes : Les urgences qui traitent de la réponse humanitaire à apporter en cas de crise (comme à l'Extrême-Nord ou au Sud-Ouest/Nord-Ouest) ; Migration et gouvernance, pour tout ce qui a trait à la question du cadre institutionelle autour des migrations (diaspora, sécurité sociale, stratégie et politique migratoire nationale) ; Réinstallation des candidats au statut particulier qui souhaitent prendre part à un programme relocalisation.

Le/la Jeune Volontaire des Nations Unies sera amené(e) à entrer en contact et collaborer avec toutes les agences des Nations Unies actives dans les zones de crises, notemment l'Extrême-Nord du Cameroun, mais aussi avec les organisations non gouvernementales (ONG) ou bien encore les autorités administratives locales. Ceci dans le but de comprendre les activités et rôles de chacun, ainsi que leur but et stratégie pour la gestion de la crise.

Le/la Jeune Volontaire, basé à Yaoundé, sera actif dans le domaine des urgences, plus précisément dans l'optique de soutenir le coordinateur des urgences, dans son travail autour du NEXUS humanitaire-développement dans l'Extrême-Nord.

Supervision, initiation, orientation et devoir de protection des Volontaires des Nations Unies.

Les Volontaires des Nations Unies devraient bénéficier du devoir de protection et de diligence de l'entité hôte égal à celui de tout son personnel. L'appui de l'entité hôte au Volontaire des Nations Unies inclut, mais n'est pas limité à :

- Des séances d'information préliminaires sur l'organisation et sur le contexte professionnel y compris la sécurité, les procédures d'urgence, les bonnes pratiques culturelles et l'orientation vers l'environnement local :
- Un appui administratif à l'arrivée, y compris l'ouverture de comptes bancaires, les demandes de permis de séjour et autres démarches officielles requises par le gouvernement hôte ou l'entité hôte;
- Une orientation, un mentorat et un encadrement adéquats par un superviseur, y compris la provision d'un plan de travail clair et d'une évaluation de performance ;
- L'accès à l'espace de bureau, aux équipements de bureau, l'appui informatique et à tous les autres systèmes et outils requis pour atteindre les objectifs de l'affectation, y compris une adresse électronique de l'entité hôte :
- L'accès aux connaissances institutionnelles, ainsi qu'aux programmes de formation et d'apprentissage de l'entité hôte ;

L'inclusion du volontaire dans le plan de sécurité ;

- La gestion de ses congés ;
- Des indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels, le cas échéant;
- Tous les changements apportés à la description de l'affectation entre le recrutement effectif du Volontaire des Nations Unies et son arrivée sur son lieu d'affectation ou pendant l'affectation doivent être officialisés avec le Programme des Volontaires des Nations Unies.



10. Description des tâches :

Sous la supervision direct du coordinateur des urgences, la/le Jeune Volontaire Nu effectuera les tâches suivantes :

- Aider dans la conception d'une cartographie des acteurs humanitaires dans la région de l'Extrême-Nord
- Assister dans l'évaluation des activités des différents acteurs (types, durée)
- Participer à la mise au point d'un outils complémentaire à la Displacement Tracking Matrix (DTM, Matrice de Suivi des Déplacements en français) mettant en perspectives les actions des acteurs humanitaires en relation avec les déplacements observés par la DTM
- Contribuer à définir une stratégie de transition entre urgences-relèvement précoce en fonction de la situation observée (NEXUS humanitaire-développement).

En plus de ce qui précède, les Jeunes Volontaires des Nations Unies sont encouragés à :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation.
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus :

- Présentation d'un outil permettant la représentation visuelles simultanées des déplacements des populations affectées ainsi que des actions humanitaires dans la région.
- Restitution d'une analyse approfondie de la dynamique observée dans la région de l'Extrême-Nord, prenant en compte notemment le NEXUS humanitaire-développement
- Un état des résultats atteints en matière de volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, la participation aux activités et la contribution au développement des capacités.

12. Qualifications/compétences requises :

 Education/formation : Master 1 ou équivalent couplé à deux années d'expériences professionnelles ou bien obtention d'un titre de master universitaire ;



- Domaine d'étude ou de travail recherchés: Relations internationales, Action humanitaire, Sciences politiques, Résolution de conflit, Sociologie, ou équivalent: expérience professionnelle ne dépassant pas 2 ans
- Motivation à contribuer à la paix et au développement et à servir les autres ;
- Maîtrise indispensable des outils informatiques de base (Windows 10, Suite Office, visualisation de données et cartographie un plus);
- Bonnes compétences interpersonnelles, bonnes compétences en matière de réseautage (networking) et de communication;
- Volonté à contribuer au travail en tant que membre d'une équipe ;
- Flexibilité et ouverture à l'apprentissage et aux nouvelles expériences ;
- Respect de la diversité et adaptabilité aux autres cultures, environnements et conditions de vie;
- Une expérience en tant que volontaire et/ou l'expérience d'autres cultures, (par exemple: études, travail en tant que volontaire, stage) seront sérieusement prises en compte ;
- Les Jeunes Volontaires des Nations Unies doivent avoir entre 18 et 29 ans pendant toute la durée de leur affectation.
- Proactivité et sens de l'initiative.

13. Attentes en matière d'apprentissage

Les éléments d'apprentissage du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies incluent le développement des :

- Aptitudes professionnelles: la/le Jeune Volontaire se verra immergé(e) dans un environnement de travail humanitaire en zone potentiellement difficile et pourra dès lors s'imprégner des modes de fonctionnement, des processus, des règles, de la nature des activités qui ont lieu dans un tel contexte. Il se verra être témoin du travail de personne très expérimentées dans ce domaine et aura la tâche de les assister, ajoutant à son curriculum une expérience non négligeable et très enrichissante.
- Aptitudes interpersonnelles: La/le Jeune Volontaire sera très rapidement aux prises avec un environnement de travail unique et riche en diversité, que cela soit au sein même du système des nations unies ou lors d'entrevues avec des personnes faisant partie des autorités administratives, traditionnelles ou encore des membres de la société civile. Cette exposition au eus et coutumes propres à la région ainsi qu'aux entretiens de plus ou moins au niveau sont autant d'aspects qui rendent cette opportunité très intéressante en terme d'expérience humaine.
- Aptitudes liées au volontariat: Bien que subordonné(e) direct du chef de sous-bureau / chef de programme, la/le Jeune Volontaire aura aussi pour tâche de développer certains outils ou de soumettre des propositions, développant ainsi sa fibre entrepreneuriale et sa proactivité qui sont aujourd'hui des atout essentiels. Le volontariat prendra donc une forme hybride mêlant accompagnement et autonomie.

14. Langue(s)

Il est attentu du /de la Jeune Volontaire :

- Français : Courant
- Anglais : Connaissance pratiques (parlé, écrit)
- Des notions en langue Foulbé ou foulfoulde serait considérées comme un atout (Optionnel)



15. Conditions de vie :

Les bureaux de l'OIM à Yaoundé sont situés dans le quartier de Bastos, où la plupart des entreprises et des organisations internationales ont leurs bureaux. Un certain nombre de services (banques, écoles internationales, etc.), restaurants et supermarchés sont implantés à Bastos. En fait, la plupart des expatriés vivent dans ce quartier.

Le transport à Yaoundé peut se faire en taxi, bien qu'il soit recommandé de faire appel à des taxis privés plutôt qu'à des taxis de rue pour des raisons de sécurité.

Logement: Le logement à Yaoundé est relativement abordable en termes de qualité. Les maisons individuelles (villas) sont rares et manquent généralement d'entretien. La construction d'apparte-ments est la meilleure option car ils sont normalement équipés de générateurs et de réservoirs d'eau (il y a des coupures de courant et des coupures d'eau, en particulier pendant la saison sèche et la saison des pluies). Les appartements peuvent être loués à partir de 800/1000 USD par mois. Compte tenu de l'offre de logements limitée et pour des raisons de sécurité, les zones résidentielles réservées au personnel international à Yaoundé sont limitées par l'UNDSS à six zones: le centre-ville et les zones de Bastos, Essos, Golf, Dragage et Omisports.

Sécurité: La situation en matière de sécurité dans la ville de Yaoundé est partiellement satisfaisante, même s'il convient de noter que la petite criminalité est la principale menace dans la ville de Yaoundé. Capitale politique et siège des institutions de la République du Cameroun, Yaoundé a une présence significative de police et de gendarmerie. Les crimes principaux concernent les cambriolages dans les maisons, les vols à main armée perpétrés par de petits groupes de ban-dits. Ces actes criminels se déroulent principalement du jour au lendemain. Dans le pays, voya-ger dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua nécessite une autorisation UNDSS et se limite aux voyages d'affaires officiels.

16. Conditions de Service : international

La durée de votre affectation est de 12 mois. Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) par mois, versée à la fin de chaque mois pour couvrir le frais de logement, les charges locatives (eau, éléctricté, gaz), les frais de transport, les frais de communication et les autres besoins de base. La VLA se calcule en appliquant l'indice de l'ajustement de poste (PAM) au taux de base du VLA 1.305 \$EU. Le taux de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au lieu d'affecattion/pays et varie en fonction du coût de la vie. Cette méthode permet de s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable à tous les lieux d'affectation indépendamment des fluctuations du coût de la vie. Le PAM est établi par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (http://icsc.un.org). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, le VLA pour ce mois sera de (1.305 \$EU x 54,6/100) + 1.305 \$EU = 2,018 \$E.U.

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.



En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation à un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation, les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance-vie qui couvre également les situations d'invalidité permanente. Ils/elles reçoivent le billet d'avion pour le voyage d'affectation. Ils/elles ont droit aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux per diem pour les missions officielles aux taux établis par l'ONU. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.